

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 28 mai 2010
(convocation du 17 mai 2010)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Mai Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPÉ Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 45
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain jusqu'à 10 h 10
M. LAMAISSON Serge à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 20
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude à partir de 11 h 25
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 00
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard
M. BOUSQUET Ludovic à Mme. FAYET Véronique
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. COLLET Brigitte
M. CAZENAVE Charles à M. DUCASSOU Dominique
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel

M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FAORO Michèle jusqu'à 11 h 00
Mme DESSERTINE Laurence à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 10
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h 25
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain
M. GALAN Jean-Claude à Mme. MELLIER Claude
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis
Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien à partir de 11 h 45
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PENEL Gilles à Mme. ISTE Michèle
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. REIFFERS Josy à M. DUPOUY Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

Programme de recherche sur la contribution des Agendas 21 locaux à une politique de consommation responsable - Subvention à l'Institut EGID - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur BOBET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre des axes 3 (*“Trouver des synergies avec les communes et les collectivités départementales et régionales et valoriser les coopérations”*) et 4 (*“Accompagner les acteurs du territoire du monde économique et associatif dans leur propre démarche de Développement Durable”*) de l'Agenda 21 communautaire, de la Charte pour l'Environnement vers le Développement Durable et du programme en faveur des agendas 21 scolaires et du Plan Climat, notre établissement souhaite soutenir un programme de recherche de l'institut EGID (Environnement Géo-Ingénierie et Développement) de l'Université Bordeaux III et dont l'activité est principalement axée sur les problématiques de géo-ressources, environnement et développement durable.

Disposant de compétences scientifiques, matérielles et humaines, l'Institut EGID a sollicité notre établissement afin de mener une étude sur l'évolution de la consommation responsable en relation avec les Agendas 21 de la CUB.

Dans le contexte sociétal et scientifique actuel, la consommation responsable représente une orientation majeure en tant que support d'inflexion des politiques locales mais aussi d'outil innovant des actions en faveur du Développement Durable.

S'appuyant sur un état des lieux au niveau local de quelques agendas 21 et des relations entre les Agendas 21 scolaires, familiaux, des collectivités et entreprises, ce programme repose sur une problématique : “comment les Agendas 21 peuvent-ils diffuser au sein des ménages et influencer sur les comportements en matière de consommation” ?

Les objectifs de ce programme de recherche résident en l'analyse des spécificités et des liens entre Agendas 21 d'un même territoire, permettant de fournir des enseignements et des données afin d'alimenter et poursuivre notre réflexion de Développement Durable.

Cette démarche novatrice requiert un travail spécifique de recherches et repose sur une étude exploratoire de quelques Agendas 21 des communes de la CUB ; elle est confiée à un post-doctorant et se situe en amont d'un programme de thèse, co-financé par le Conseil Régional. Celle-ci est prévue pour une durée minimum de trois ans à compter d'octobre 2010. L'objectif de cette thèse est de fournir aux acteurs du territoire des outils de coordination et d'évaluation de leur politique de Développement Durable menée au travers des Agendas 21.

L'intérêt du programme de recherche proposé par l'EGID permettra notamment de développer des indicateurs novateurs d'évaluation de l'efficacité des Agendas 21 locaux dans le cadre de l'Agenda 21 communautaire.

La première phase exploratoire, financée par la CUB, est programmée sur 9 mois 1/2 mois ; la responsabilité scientifique est assurée par deux enseignants-chercheurs en Ecologie Humaine rattachés à l'EGID.

Afin d'encourager cette démarche innovante, notre établissement est sollicité à hauteur de 10.000 Euros.

La convention ci annexée définit les engagements réciproques et les modalités de règlement de cette subvention.

Le tableau ci-après précise les dépenses et les recettes correspondantes :

POSTES DE DEPENSES	(€ TTC)	FINANCEURS	(€ TTC)
Achats d'études et prestations de service :	4 750,00	Communauté urbaine de Bordeaux	10 000,00
• Affectation : "enseignants-chercheurs" (Professeur et maître de conférences) à 5 % du temps pendant 9,5 mois	17 500,00		
• Vacations : post-doctorat à temps partiel pendant 9,5 mois			
Fonctionnement :	500,00	Fonds propres universitaires	10 000,00
• Petit équipement	1 000,00	Etat	4 750,00
• Publications, colloques, séminaires	1 000,00		
• Déplacements, missions			
TOTAL HT	24 750,00	TOTAL HT	24 750,00

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la présente délibération :

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi de programmation du 3 août 2009 relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement,

Vu la délibération n° 2009/0687 du 6 novembre 2009 précisant les finalités et la méthodologie de la démarche Agenda 21 local,

Vu la délibération n° 2006/0600 du 21 juillet 2006 portant engagement de la Communauté urbaine de Bordeaux dans une démarche d'Agenda 21 local,

Entendu le rapport de présentation,

CONSIDERANT :

Qu'en raison de l'intérêt de la Communauté urbaine de Bordeaux en matière de sensibilisation à l'éco-citoyenneté et à l'environnement pour un développement durable,

Qu'en raison de sa volonté, inscrite dans l'axe 4 de son Agenda 21, d'accompagner les acteurs du territoire du monde économique et associatif dans leur propre démarche de développement durable.

DECIDE :

Article 1 :

Une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000,00 € H.T est attribuée à l'Institut EGID-Bordeaux III.

Article 2 :

L'objectif de cette subvention est le financement du programme de recherche de l'Institut EGID-Bordeaux 3 tels que décrits ci-dessous :

- le premier objectif vise à l'analyse des spécificités et des liens entre différents Agendas 21 d'un même territoire,
- le second objectif vise la consommation responsable en tant que support d'évaluation de l'efficience des Agendas 21.

Article 3 :

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée destinée à définir les modalités de règlement de cette subvention.

Article 4 :

Cette subvention est prévue au budget principal de l'exercice 2010, section fonctionnement, pour la somme de 10 000,00 € H.T. Cette dépense sera imputée sur le chapitre 67, compte 6748, fonction 8330, CRB D400.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 mai 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. PATRICK BOBET

REÇU EN PRÉFECTURE LE
10 JUIN 2010

PUBLIÉ LE : 10 JUIN 2010